

# THV au cœur de la stratégie du maintien à domicile

**Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), s'exprime sur le rôle décisif que joue THV dans la politique cantonale du maintien à domicile.**

« Sans THV, il s'agirait pour le canton d'assurer la reprise de milliers de courses indispensables à de très nombreuses personnes. »

**REBECCA RUIZ**  
Conseillère d'Etat

**Transport Handicap Vaud:** Quel regard porte le canton sur la Fondation Transport Handicap Vaud? Est-ce un acteur incontournable de la santé publique?

**Rebecca Ruiz:** La politique cantonale vise à favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles, parmi lesquelles se trouvent celles à mobilité réduite. Dans ce cadre, THV est reconnu comme un acteur important de l'action médico-sociale.

**THV:** De quelle manière le canton soutient-il le travail de THV?

**RR:** Afin que des personnes à mobilité réduite puissent continuer de vivre chez elle, il est nécessaire d'organiser l'accessibilité à un mode de transport adapté à leurs besoins. Dans le canton, quatre bureaux de coordination de l'AVASAD<sup>1</sup> sont chargés de planifier et de coordonner les transports individuels en faveur des personnes à mobilité réduite vivant à domicile. Il s'agit de courses pour se rendre chez le médecin (courses thérapeutiques), à but professionnel ou de formation, pour se rendre dans un centre d'accueil de jour, mais également de courses de loisirs ou pour des démarches administratives. Les bureaux de coordination collaborent avec les fournisseurs de prestations reconnus par la DGCS<sup>2</sup> et actifs dans leur région d'intervention: services bénévoles, compagnies de taxis, fournisseurs spécialisés. THV fait partie de ces transporteurs spécifiques: la fondation s'occupe des bénéficiaires qui rencontrent les plus grandes difficultés à se déplacer dans leur vie quotidienne. Le soutien à THV se manifeste par une subvention annuelle du canton de Vaud.



**THV:** *THV est-il votre interlocuteur privilégié pour le transport spécialisé, ou y a-t-il d'autres organismes également soutenus par le canton ?*

**RR:** THV est le plus important service de transports spécialisés reconnu par le DGCS. Le canton de Vaud appuie également d'autres associations de transports comme des groupes bénévoles actifs sur un territoire limité. Citons par exemple les « quatre roues de secours », l'Entraide montreusienne ou encore la Croix-Rouge vaudoise qui réalisent au total près de 33'000 transports par an.

**THV:** *On parle aujourd'hui de privilégier autant que possible le maintien à domicile. Serait-ce réalisable sans Transport Handicap Vaud ?*

**RR:** Sans THV, il s'agirait pour le canton d'assurer la reprise de milliers de courses indispensables à de très nombreuses personnes. Assurément, la prestation « transports » représente une activité primordiale pour assurer la réussite d'un projet de maintien à domicile, et cela dans de nombreuses situations.

« THV est le plus important service de transports spécialisés reconnu par le DGCS. »

<sup>1</sup> AVASAD: Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

<sup>2</sup> DGCS: Direction Générale de la Cohésion Sociale